

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Elus municipaux : Gérard ZABATTA (Co-Président élu), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Josiane METAYER (Adjointe au Maire), Franck MICHEL (Adjoint au Maire), Christophe POIRIER (Adjoint au Maire), Aurélien MANSART (conseiller municipal) et Dominique BOUTIN GARCIA (conseillère municipale).

Membres conseil de quartier : Emmanuel GROLLEAU (Co-Président habitant), André ALBERT, Bernard BELKACEM, Christian BLANCHARD, Dominique BONNEAU, André CARDINEAU, Gérard DAVID, Dominique FOURNIER CEDAT, Mélodie FRANCHETEAU, Catherine GAILLARD, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Martine HUET, Nadine LACOMBE, Annie LIEBOT, Pierre-Yves MARAIS, Catherine MARAIS, Bernard MONTAIGNE, Dominique REBEYROL, Brigitte THOMAS et Catherine TRANGER.

Excusés : Ludovic DANET et Michel PRIMAULT.

Agents municipaux : Francis GUILLEMET et Robin DEGREMONT (Projet de Rénovation Urbaine et Sociale - Ville de Niort), Sabrina RENAUD (Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Communauté d'Agglomération de Niort), Annie GOUBAUD (Urbanisme et foncier – Ville de Niort) et Marc MONNERIE (Vies Participatives – Ville de Niort).

Autres intervenants : Sylvie POLLET et Martial JAMIN (Crèche *Babilou*), Serge DENARIÉ (CAF).

Public : 40 personnes.

• **Ouverture de la séance : 20h00**

G.ZABATTA souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et énumère l'ordre du jour :

Rappel : « Traces de Vies » le vendredi 1^{er} octobre – 20h30 – La Chaloupe !

- Présentation du fonctionnement de la crèche Babilou (rue de Galuchet),
- Point avec l'équipe du Projet de rénovation Urbaine et Sociale (PRUS),
- Information sur le devenir du site du moulin de Comporté,
- Questions et informations diverses d'actualité.

Pont BAILEY

Avant de débiter le conseil de quartier, G.ZABATTA souhaite aborder un thème d'actualité et qui fait débat dans le quartier : la fermeture du pont de la Chamoiserie. Le Co-Président élu rappelle que ce point a été rajouté à l'ordre du jour.

Quelques données sur le pont :

- Il a 70 ans et était à Saint Liguairie avant d'atterrir en centre ville,
- Il est de type Bailey = « pont préfabriqué portatif, conçu primitivement pour un usage militaire et permettant une portée maximale de 60 m »,
- Fermé depuis le 12 juillet 2010.

Le Co-Président habitant précise qu'il a été sollicité durant tout l'été. Plusieurs riverains se sont plaints d'un accès au centre ville coupé et d'un sentiment d'enclavement, d'isolement. G.ZABATTA précise que tous les élus de Niort sont conscients de la gêne occasionnée auprès des usagers mais les contraintes sont fortes. Bien sûr, les nuisances sonores sont un premier point. Le Co-Président élu précise que, au vue des décibels observés, les riverains auraient pu porter plainte au tribunal contre la ville et l'emporter. Mais les contraintes de sécurité sont également fortes. Le pont Bailey est un type de pont provisoire et celui de Niort existe depuis des décennies. Au jour d'aujourd'hui, il est irréparable car non entretenu année après année. Les riverains, dont les commerçants de la place Jacques Cartier, comprennent les exigences de sécurité, mais pourquoi n'ont-elles pas été invoquées en premier lieu, dès début juillet ? Un comptage a-t-il été effectué ? Pourquoi une fermeture uniquement la nuit n'a pas été étudiée dans un premier temps ?

Plusieurs conseillers de quartier expliquent que ce pont représente un symbole : il est le trait d'union entre le quartier Tour Chabot/Gavacherie et le Centre Ville. Aujourd'hui, les voitures empruntent la rue de Ribray, déjà engorgée. Un commerçant de la place Jacques Cartier s'interroge : Peut-on tracer un coup de crayon sur un axe existant ? Les normes de sécurité imposent un choix mais une solution alternative, à moyen terme, doit être trouvée. A plus long terme, l'évolution du site Boinot imposera aussi un flux important dans cette zone.

G.ZABATTA s'engage à ce que les commerçants de la place Jacques Cartier puissent rencontrer Madame Le Maire très prochainement. C.POIRIER tient à expliquer qu'avant d'injecter de l'argent public, il est important de rechercher la solution la plus adaptée. F.MICHEL complète ce point de vue en rappelant que Madame Le Maire, au même titre que les zones inondables par exemple, est directement responsable en cas d'incidents. C'est au moment des difficultés qu'on s'aperçoit des responsabilités engagées. Le commerçant de la place Jacques Cartier prend acte et attend le retour de G.ZABATTA pour une rencontre avec Madame Le Maire. Avant de partir, il souhaite faire une dernière demande : pourrait-on retirer les barrières qui ferment l'ancien espace du local jeunes ? Espace qui jouxte la boulangerie ? Selon lui, cet espace vierge servait de parking pour les clients des commerces de la Gavacherie. La proposition sera discutée avec l'équipe du PRUS.

I. Rappel : « Traces de Vies » le vendredi 1^{er} octobre – 20h30 – La Chaloupe !



Très belle réussite pour cette initiative du théâtre de la Chaloupe ! Le site Erna Boinot a pu revivre une dernière fois. Le conseil de quartier Tour Chabot/Gavacherie s'est impliqué dans ce projet, notamment financièrement (11 000€ sur les crédits de fonctionnements 2010).



II. Présentation du fonctionnement de la crèche Babilou (rue du Galuchet)

G.ZABATTA remercie M.JAMIN et S.POLLET (crèche Babilou) d'être présents à ce conseil de quartier. Il remercie également S.DENARIÉ (CAF) d'être à leurs côtés. Babilou était présent à la réunion afin de venir à la rencontre des habitants du quartier Tour Chabot/Gavacherie. Ces derniers pouvaient, légitimement, s'interroger sur la présence d'une nouvelle crèche dans leur quartier depuis quelques mois.



M.JAMIN explique que Babilou est un spécialiste de la conception et de la gestion de crèches privées pour les entreprises et les collectivités. Le réseau Babilou comprend 147 crèches en France et gère plus de 6 000 berceaux. La crèche Babilou de Niort (60 berceaux) a vu le jour à l'initiative des entreprises locales : MAIF et MACIF. La structure est réservée aux enfants dont au moins l'un des parents est salarié d'une entreprise ayant réservée des places. La MAIF et la MACIF ont acquis 30 berceaux, les 30 berceaux restants sont disponibles pour toute entreprise ou collectivité qui souhaitera réserver des places.

La crèche, ouverte depuis le 23 août 2010, accueille des enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Vingt salariés travaillent à Babilou. La structure bénéficie du soutien financier de la CAF des Deux Sèvres. M.DENARIÉ, directeur adjoint à la CAF de Niort précise que la structure est le partenaire financier de Babilou, tant sur l'investissement que sur le fonctionnement et que la crèche est conventionnée CAF (le cout de la place pour les parents est donc identique à celui d'une crèche municipale). Monsieur DENARIÉ annonce que la CAF financera prochainement des places dans la crèche Babilou au profit des enfants des familles en difficultés du quartier Tour Chabot/Gavacherie. Il précise en outre que la CAF est la structure passerelle entre le centre social et Babilou. M. JAMIN indique que le projet social de la CAF permettra d'offrir des places aux familles défavorisées du quartier. Cette démarche facilitera la mixité sociale dans la structure et assurera une meilleure intégration de la crèche dans le quartier.

G.ZABATTA remercie les intervenants et leur souhaite bonne chance pour la suite.

III. Point avec l'équipe du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale

Un premier rappel est fait sur la gestion des encombrants par la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN). Ci-dessous, l'affiche qui informe les riverains des lieux et dates de collecte.

Deux actions sont mises actuellement en place.

1. Action fixe : service gratuit de collecte des encombrants

Depuis le 29 septembre, deux points de collecte sont à disposition : le mercredi après midi rue Champlain et le samedi après midi sur le parking d'Habitat Sud Deux sèvres. Ce service permet de collecter : mobilier, électroménager, gros cartons... en présence d'un agent de la CAN qui est là pour vous conseiller (l'action est aussi pédagogique).

Collecte des encombrants

Mobilier, électroménager, gros cartons, ...

A compter du 29 septembre 2010, deux points de collecte des encombrants sont à votre disposition dans votre quartier les **mercredis et samedis après-midi** (voir plan ci-dessous) :

Quartier de la Tour-Chabot / Gavacherie

Parking municipal devant l'Antenne du Parc Habitat Sud Deux-Sèvres
Tous les samedis après-midi
de 14h à 17h

Rue Samuel de Champlain
Tous les mercredis après-midi
de 14h à 17h

Pour tout renseignement :
Régie des déchets ménagers de la CAN
N° Vert 0 800 33 54 68



2. Action ponctuelle : service gratuit de déstockage

Du 3 novembre à fin 2010, la CAN vous propose de venir vider vos caves, locaux vélos et appartements sur rendez-vous et gratuitement ! C'est l'Association Intermédiaire Niortaise (AIN) qui se charge de cette tâche, en tant que prestataire de la CAN.

Quand = du 03.11.10 au 31.12.10.

Le mercredi et le samedi de 9h à 12h.

Où = à votre domicile, en votre présence.

Qui = l'Association Intermédiaire Niortaise (AIN) – 06.08.42.17.34.

R.DEGREMONT apporte les informations concernant le PRUS. Dans la continuité de l'étude de définition urbaine réalisée en 2009, la maîtrise d'œuvre (architectes, paysagistes) a été choisie pour l'ensemble des opérations d'aménagement à venir sur le quartier : place Jacques Cartier, place Louis Jouvét, espace Erna Boinot, rues Méliès, de la Gavacherie et de la Tour Chabot.... La première phase de concertation démarrera fin 2010/ début 2011 en présence de la maîtrise d'œuvre. La seconde phase (restitution de l'avant-projet) est prévue en mars 2011 pour un démarrage des travaux avant mai 2012. Un rappel est également fait sur la concertation « Parc de la Tour Chabot » qui s'est tenue avant l'été. Une coproduction avec les habitants et les acteurs du quartier est envisagée sur la réalisation de clôtures pour le jardin potager du centre socioculturel et l'espace canin. En ce qui concerne le rapatriement du bureau de poste sur la place J.CARTIER, la direction régionale a donné un avis positif. Si ce projet aboutit, la visibilité du bureau de poste serait renforcée.

IV. Information sur le devenir du site du moulin de Comporté

F.MICHEL explique que le compromis de vente sera signé la semaine prochaine avec un promoteur de Niort. Il tient à préciser que la ville de Niort ne peut pas entretenir l'ensemble de son riche patrimoine et doit, pour quelques grands bâtiments à réhabiliter, vendre. Au total, 9 500 m2 vont être cédés. Les élus de Niort précisent que, contrairement à beaucoup d'idées reçues, le moulin de Comporté n'est pas un site classé bâtiment de France (réponse officielle du ministère de la Culture).

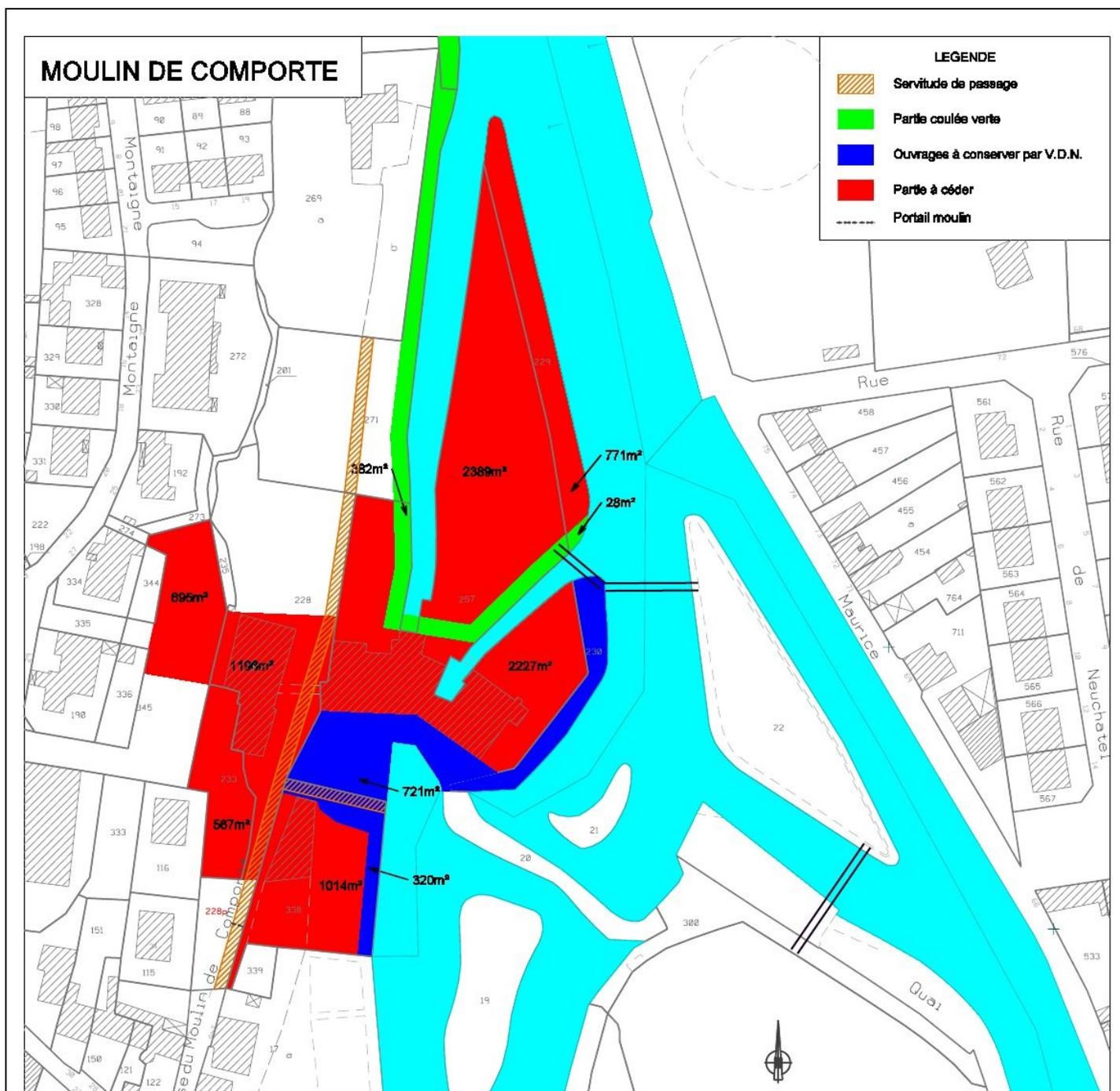
F.MICHEL rappelle que le site est composé de deux parties :

- **L'ancien silo du moulin**, qui comprend plusieurs étages, sera transformé en logements,
- **Le moulin**, en bord de Sèvre, accueillera une guinguette et des commerces. A noter que des départs de barques et canoës ainsi que des locations de vélos seront proposées sur place.

C.POIRIER, adjoint au Maire, souhaite que ce site puisse revivre et que, au même titre que la réhabilitation du site Boinot, ces aménagements créent une dynamique touristique sur Niort. En effet, la porte du Marais n'est, pour l'instant, pas identifiée à la ville de Niort. Ces réhabilitations pourraient changer la donne. F.MICHEL prend la parole et explique qu'une des priorités pour l'équipe municipale est que la ville s'approprie son fleuve. Le projet du moulin de Comporté va dans ce sens.

Plusieurs riverains des rues de Comporté et Montaigne sont dans le public. Les élus rassurent les riverains en expliquant qu'aucune construction ne sera réalisée. Les logements seront faits dans l'existant et uniquement dans celui-ci. C.POIRIER explique sur le long terme, ce secteur de Niort va vraiment changer avec la réhabilitation de la cale du Port/Boinot, du site du moulin de Comporté mais aussi d'Erna Boinot. Cette zone de Niort va devenir attractive et dynamique. Un conseiller de

quartier profite de cette perspective pour rappeler que l'axe du pont de la Chamoiserie devra être accessible pour rejoindre ce site dynamique. Le conseil de quartier ne peut-il pas financer la réalisation du nouveau pont en s'engageant sur plusieurs années ? J.TAPIN précise deux choses : le budget d'investissement à l'année et par conseil est de 100 000€. Une réflexion en cours est la suivante : doit-on mettre en commun les enveloppes d'investissement des conseils de quartier ? Cette discussion fera partie de celles évoquées en assemblée plénière notamment. Autre point : l'engagement sur plusieurs années ? Le conseil de quartier de Saint Liguire s'est engagé sur cinq ans pour réaménager son centre bourg par exemple. Or, un mandat de conseil de quartier dure 3 ans... comment va se passer le renouvellement du prochain conseil de quartier de Saint Liguire, privé d'enveloppe d'investissement ? Un conseil de quartier doit-il avoir un mandat de 6 ans, à l'image du mandat de l'équipe municipale ? Toutes ces réflexions, de fond, devront être débattues lors de la prochaine assemblée plénière, le samedi 20 novembre.



A la demande des riverains, G.ZABATTA propose d'organiser une réunion spécifique avec le promoteur d'ici la fin d'année 2010* afin de pouvoir échanger sur le projet de ce dernier. La vente a été actée au prix des domaines, soit environ 200 000€. Le plus gros de l'investissement est, bien sûr, la réhabilitation. F.MICHEL précise qu'un cahier des charges est en discussion actuellement entre la ville et le promoteur. Au vue des coûts engagés, il ne se fait pas trop d'inquiétudes sur le sérieux du projet porté par l'investisseur. Les riverains de la rue Montaigne expliquent que leurs jardins donnent directement sur le silo du moulin de Comporté. Le projet de création de logements les impacte donc directement. De ce fait, ils se montrent très intéressés par cette rencontre avec le promoteur. Des conseillers de quartier précisent que les riverains du Quai Métayer et du Quai de Belle île seront aussi concernés : bruits, stationnement... C.POIRIER rappelle que des règles existent en termes de tranquillité publique et que la police municipale y veille. De plus, une charte de la vie nocturne est en train d'être construite.

** Depuis le conseil de quartier, il a été décidé de décaler cette réunion de présentation et d'échanges avec le promoteur. En effet, ce dernier souhaite avancer un peu plus dans son projet avant de la partager avec les riverains. Une réunion début 2011 semble donc plus envisageable et plus adaptée.*

V. Questions et informations diverses d'actualité

➤ Retour sur les inaugurations du vendredi 17 septembre !

Retour positif unanime sur les différentes inaugurations :

- La nouvelle salle multimédia du CSC du Parc
En présence du conseil de quartier et des utilisateurs.
- Le microsite du Parc de la Tour Chabot
Beau match entre les élus/agents de la ville de Niort et les jeunes du quartier.
- L'espace jeunes qui jouxte la mairie de quartier
Ce lieu d'accueil et d'échanges, animé par le CSC du Parc, prend de nouveau sa place dans le quartier après avoir quitté le parc de l'orangerie et la place Jacques Cartier.



➤ Point sur les fiches bleues

Demandes réalisées :

- Parcelle rue des Gataudières : les voitures en vente ont disparu !,
- Pose d'un stop au carrefour Carpentier/belin,
- Déplacement du banc du canisite de la Place de la commune de Paris,

- Espace verte Grands Champs : les travaux commencent en novembre pour 2 mois (inauguration au moment des vacances de Noël ?),
- Passages piétons dans les principaux carrefours des rues Tour Chabot et Gavacherie,
- Pose de la micro signalétique dans tout le quartier.

Demandes en cours :

- Réalisation des 5 passages piétons rue des Grands Champs + Maurice Chevalier
Financement proposé au CQ : 12 000€ - Vote « Pour » à l'unanimité (fiche bleue)
- Aménagement « signalétique » rue Viollet Le Duc (réunion de concertation riverains-23.09)
Financement proposé au CQ : 5 000€ - Vote « Pour » avec 1 abstention (fiche bleue)
- Pose d'une rambarde en bois sur la passerelle de la Coulée Verte au niveau de la fermette.

Priorités 2011 :

- Aménagement de sécurité - rue de Comporté, entre l'impasse du Moulin de Comporté et la rue de la Tour Chabot,
- Réalisation de la liaison Coulée Verte derrière le parc des expositions.

➤ **Les dates importantes à venir**

*** Samedi 09 octobre ***

Sensibilisation au développement durable – pôle de Noron

- ❖ 18h30 > 19h30 : visite de la Maison du Développement Durable
- ❖ 19h30 : Buffet offert
- ❖ 20h30 : Spectacle « Ma planète se meurt »

*** Jeudi 21 octobre ***

Réunion publique sur les futurs aménagements du centre ville – 20h30 au Méga CGR

*** Samedi 20 novembre ***

Assemblée plénière des Conseils de Quartier – Smacl (rue Euclide)

➤ **Les prochains bureaux et conseils de quartier**

- Bureau TCG = Mardi 16 novembre 2010 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil TCG = Jeudi 9 décembre 2010 – 20h00 – CSC du Parc
- Bureau TCG = Mercredi 9 février 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil TCG = Jeudi 31 mars 2011 – 20h00 – CSC du Parc
- Bureau TCG = Mardi 3 mai 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil TCG = Mercredi 1er juin 2011 – 20h00 – CSC du Parc

Fin de la réunion à 23h30